

Amicale du 12e Régiment d'Artillerie et des Artilleurs



Bulletin n°37

Janvier 2022

FANFARE DE L'ÉCOLE D'ARTILLERIE



Le 04/12/2021 Ste Barbe aux Invalides à Paris

Mordant et Manoeuvrier

SOMMAIRE

Mot du Président

1. Vie de l'amicale
2. Les Réserves
3. Rubrique Historique
4. Actualité militaire

Directeur de la publication : Thierry Contoux
Comité de relecture : T. Contoux, A. Cabriol de Saint Georges, B. Cher
Date du dépôt légal : 07/2017. Parution Semestrielle.
Imprimé pour l'Amicale du 12^e Régiment d'Artillerie et des Artilleurs
par : Imprimerie VEIT 6 Rue d'Obermodern 67330 Bouxwiller
ISSN 2554 - 7275 en ligne ISSN 2554 - 0947 version papier

EDITO du Président

Messieurs les généraux,
Mesdames et Messieurs,

Je m'adresse à vous en tant que président élu, pour la première fois, et vous remercie de la confiance que vous m'accordez.

L'année 2021 a eu son lot de tristes nouvelles, pour l'Amicale notamment, mais nous restons debout, derrière notre étendard et nous en sommes fiers... Ceux qui sont tombés, militaires d'active ou de réserve, font la fierté de nos armées.

Ces deux dernières années ont été compliquées à vivre, entre les confinements, la vaccination, le passe sanitaire, les tests et les doses de rappel..... L'avenir devrait s'éclaircir et nous permettre de nous réunir plus souvent. La commémoration de l'Artillerie dans la bataille de Froeschwiller verra peut-être son avènement cette année en seconde quinzaine de septembre. Arnaud Cabirol aura alors besoin de tout notre investissement pour réaliser avec succès cet évènement de grande ampleur et sans précédent. Le canon recule, l'artilleur jamais ! On le fera.

Vous trouverez au fil des pages de ce bulletin, outre l'hommage à nos disparus, le récit des activités, certes limitées, auxquelles l'Amicale a participé, représentée toujours dignement par nos membres et notre porte-drapeau, de Paris à Oberhoffen, en passant par Blaise. Je remercie d'ailleurs chaleureusement ceux qui, généraux parisiens ou membres bretons ou alsaciens, nous représentent avec assiduité lors des cérémonies mémorielles.

La « réserve » est toujours active au sein de notre amicale, pour preuve l'article de notre camarade Denis Studer qui nous fait part de ses jours heureux passés au 12.

L'essentiel de ce bulletin est toutefois consacré à notre arme, l'Artillerie, avec l'évolution de ses matériels au cours des derniers grands conflits, ainsi qu'un focus sur l'avenir et les moyens qu'il faudra développer pour que notre arme redevienne « *l'arme de la liberté d'action du chef interarmes* ».

Bien que résidant loin de l'Alsace pour des raisons professionnelles, je reste « au contact » et je sais pouvoir compter sur les membres du conseil d'administration pour relayer mon action.

Il y a un an, je vous faisais part de mon étonnement quant au défaut de mémoire des Français face aux évènements qui semblaient se répéter inexorablement. Aujourd'hui, je voudrais être plus optimiste et espérer qu'en 2022, la France aura le dernier mot.

En attendant ce jour, je souhaite que cette nouvelle année vous apporte la sérénité et vous garde en bonne santé, à l'abri des mauvais coups du destin.

Belle et heureuse année !

Respectueusement, Cordialement et Amicalement.

Thierry CONTOUX
Président



ADMINISTRATION DE L'AMICALE

BUREAU :

Président : Thierry CONTOUX

3 Rue des Capucins 67500 HAGUENAU
T. 06 21 21 81 51 M thierrycontoux7512@hotmail.com

Vice-président : Bruno DEMANET

Secrétaire Général : Alain VERNEYRE

3, rue des Carrières 67500 HAGUENAU
T.06 84 07 64 36 M : alain.verneyre@orange.fr

Trésorier : Régis HALLER

ADMINISTRATEURS :

Arnaud CABIROL / Bernard CHER

Gérard DERNELLE / André DIEBOLT

Jean-Louis DINVAUX /Alain REYNAERT

Georges SCHAEFFER

RÉVISEURS AUX COMPTES :

Michel BONNOT / Teddy PRALONG

MEMBRES D'HONNEUR :

Vice-Président Honoraire :

Lucien LAMBERT

Membre Honoraire :

Jean-Pierre GEORGET

Les bulletins sont diffusés en ligne via <https://amicaledu12ra.jimdofree.com>
et sont distribués à nos adhérents en version papier.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE AMICALE

L'Assemblée Générale a eu lieu dans la salle « la Couronne » à Oberhoffen-sur-Moder samedi 27/09 en présence du Sous-préfet Christian Michalak et de Cathy Koessler maire d'Oberhoffen accompagnée de deux de ses adjoints dans le respect des consignes sanitaires.

Outre les résolutions courantes, les votes ont apportés les changements importants suivant :

Le Vice-président **Thierry CONTOUX** (Président par intérim) **devient Président**, le Trésorier **Bruno DEMANET** **devient Vice-président** et le Trésorier adjoint **Régis Haller** **devient Trésorier**.

Après la clôture de l'AG, le Président fait une remise de médailles d'honneur de l'Artillerie à André DIEBOLT (échelon Argent) et à Thierry RUMMEL et Pierre MILLET (échelon Bronze) puis, en remerciement pour son travail effectué, il remet un sabre d'officier d'artillerie de 1923 à l'ancien Président Arnaud CABIROL.

L'assemblée est alors conviée à prendre le verre de l'amitié qui sera suivi, d'un baeckeofe au restaurant « Le Vieux Moulin » à Bischwiller.

Bernard CHER



CARNET GRIS

Le Général Jean-Gabriel BLANC

Via le bulletin de l'ANOCR, nous apprenons le décès, le 02 septembre 2021, du général Blanc qui servit comme MDL au 12^e RA.

Le général Blanc s'est engagé avec la 20^e promotion ESOA le 01/10/1962 et est arrivé MDL au 12 en 1963. Devenu officier via le CTA (cadre spécial), il poursuit sa carrière jusqu'au grade de général.

Il était de la même promotion ESOA que Jean-Paul Georget.



Frédéric GRENIER

L'amicale a été informée par le général GRENIER, président de la FNA, du décès le 12 octobre de son fils aîné Ingénieur Agronome et Professeur de Mathématiques.

Né en 1970, après ses études il avait rejoint le peloton EOR de l'Ecole d'Artillerie de DRAGUIGNAN (Promotion Aspirant BECHETOILLE) en janvier 1995 avant de rejoindre le 12^e RA d'HAGUENAU - OBERHOFFEN comme aspirant en juin 1995 et avait terminé son service comme sous-lieutenant en février 1996 après un contrat VSL de 4 mois.

Nombre d'entre nous l'ont côtoyé au régiment, sous le commandement du colonel Christian MAX. Il fait partie de nos frères d'armes disparus beaucoup trop jeunes.



L'Adjudant-Chef Alain SOUDANT



Avec une grande tristesse, nous avons appris le décès d'Alain SOUDANT survenu lundi 11 octobre des suites d'une rupture d'anévrisme de l'aorte.

Tous les artilleurs de l'est de la France le connaissaient ou avaient entendu parler de lui pour son charisme, sa spontanéité à aider en cas de « coup dur » et sa jovialité.

Pour son dernier voyage, vendredi 15 octobre, nous avons accompagné notre camarade et ami au cours d'une cérémonie de très belle tenue et où l'émotion était perceptible.

Le Président et l'ensemble des amicalistes du 12 et des Artilleurs présentent leurs condoléances aux familles touchées par ces drames et leur expriment toute leur sympathie.

15 AOÛT : ACTION DE MÉMOIRE

Profitant des quelques libertés ouvertes par le « Pass Covid », l'Amicale a répondu présente à l'appel de Jean-Michel Diot qui, tous les ans le 15 août, honore de sa présence les cérémonies organisées à Blaise La Roche et Plaine, en mémoire des combats des 14 et 15 août 1914 auxquels notre régiment a participé.

Le 12^e RAC, aux côtés des Chasseurs, a écrit lors de cette action militaire une page glorieuse de son histoire. Le déroulement de ces combats est relaté par Jean-Michel Diot dans le numéro 28 de notre bulletin à lire sur notre site : <https://amicaledu12ra.jimdofree.com>

Le 15 août 2021 Jean-Michel Diot, Arnaud Cabirol et André Motel, qui officiait en qualité de vice-président du Souvenir Français local, se sont retrouvés pour participer aux cérémonies montées par les municipalités de Blaise la Roche et de Plaine. Un piquet d'honneur des Chasseurs avec le fanion de l'arme des Chasseurs (équivalent de l'étendard qui est confié annuellement à tour de rôle à la garde d'un autre régiment de Chasseurs) et leur chef de Corps rehaussaient les présences des associations d'anciens combattants et amicales régimentaires dont nous faisons partie.

Après un dépôt de gerbe à Blaise, un office religieux et un dépôt de gerbe à Plaine, les participants se sont rendus à la nécropole militaire de Plaine où a été lu le récit des combats.

A cette dernière phase les anciens du 12, que nous étions, se sont inclinés devant les tombes de nos camarades tués ce 15 août 1914.

Ce devoir de mémoire a été l'occasion pour Jean-Michel Diot et Arnaud Cabirol de profiter d'un moment convivial dans une ferme auberge locale pour mettre à jour leurs informations muettes depuis le début de la crise sanitaire.

Arnaud CABIROL



04 DÉCEMBRE : SAINTE BARBE À PARIS

Comme prévu, Alain Verneyre et moi étions présents à Paris le 4 décembre pour représenter l'amicale aux cérémonies de Sainte Barbe qui se sont déroulées aux Invalides.

Bien que réduite à sa plus simple expression cette cérémonie était belle et intense. Elle réunissait outre le staff FNA Paris, de nombreux généraux d'artillerie, 1^{ère} et 2^e sections, dont le GCA Trégou que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer, les chefs de corps des régiment d'artillerie dont le colonel Derouetteau, plusieurs présidents d'amicales, les officiers élèves de l'école d'artillerie et la musique de l'école d'artillerie. Quatre étendards étaient présents, celui de la FNA, le nôtre et deux autres que je n'ai pas identifiés.

Un dépôt de gerbe au pied de la tombe du maréchal Foch a précédé un second dépôt de gerbe devant la tombe de l'Empereur.

Une messe en la cathédrale de St Louis des Invalides a clôt la phase cérémoniale.

Après une aubade de la musique de l'école, nous avons déjeuné dans les salons du général gouverneur des invalides.

Vers 14h 30 eut lieu l'assemblée générale de la FNA à laquelle l'amicale aux cotés de 6 à 7 autres amicales a apporté sa voix. Le président, le général Grenier, était absent et remplacé par ses deux prédécesseurs les généraux Meyer et Pédron.

Voilà en quelques mots notre participation à la Sainte Barbe de la FNA.

Arnaud CABIROL



Le Drapeau de la FNA encadré par les Généraux MEYER et PEDRON



La traditionnelle aubade



Les représentants de notre amical



Devant le tombeau du Maréchal FOCH

SAINTE BARBE À OBERHOFFEN

Mesures sanitaires obligent : le 9 décembre, la célébration n'a pas pu se faire avec le faste et l'ampleur qu'avait prévu le Chef de Corps du 28^e GG. Seulement 7 d'entre nous ont eu la possibilité d'y participer. Après un accueil chaleureux chez nos frères d'Arme, la coutume des cérémonies devant les stèles du 12^e et du 32^e RA a été scrupuleusement respectée, suivie de la prise d'Arme de circonstance. Merci au COL DEROUETTEAU d'avoir su préserver l'essentiel des traditions de notre sainte Patronne. Pour rester dans l'esprit, les représentants de notre amicale se sont retrouvés autour d'une bonne table !



BOUTIQUE - INFORMATIONS

L'Amicale possède en stock quelques articles disponibles à la vente.

Si vous êtes intéressé, vous devez contacter le Trésorier

Pour toute expédition de commande, il vous sera demandé la somme de 3,50€ de frais de port

LES ARTICLES PROPOSÉS



Historique
du 12^e/212^e RA
8,00€



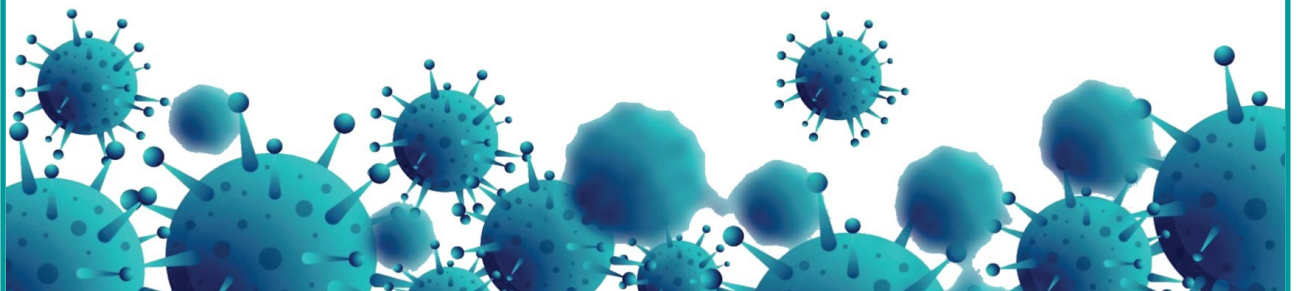
Coffret
Les 4 Pin's du 12RA
20,00€



Ecusson brodé de la FNA
à mettre sur veste
15,00€



**POUR LA BONNE SANTÉ DE TOUS
RESPECTONS LES CONSIGNES SANITAIRES**



SOUVENIRS D'UN RÉSERVISTE AU 12^E RA ...

« 12 comme 12^e RA mais également comme les 12 dernières années avec une composante réserve... »

En 1997 les premières unités de réserve sont dissoutes.

Dans la région le 10^e BCP (bataillon de chasseurs à pied), basé au Centre Mobilisateur 172 de Monswiller fait partie de cette première vague.

En parallèle sont créées des URRP (Unité de Réserve en Régiment Professionnalisé).

Les cadres du 10^e BCP volontaires pour continuer leur engagement dans la défense de notre patrie, arment les 2 URRP de la place d'Haguenau et leurs compléments individuels : 54^e RT et 12^e RA.

Dès notre arrivée au 12^e RA, l'intégration était le maître mot. Perception d'un paquetage « réserviste », affectation d'un Famas, séance de réglage et séances de tir se succèdent, séance de sport, combat dans le camp, participation à la vie régimentaire. Les dissolutions des régiments de réserve les années suivantes ont permis de grossir rapidement les rangs.

**L'URRP est très vite devenue une Batterie à part entière :
la 5^{ème} Batterie avec son fanion, batterie adossée à l'ECL.**

Pour la B5 le rythme annuel des activités était de 9 week-ends d'instruction, un camp de 7 jours et la participation aux exercices majeurs régimentaires (EXTEL, ANTARES). Nos formations comme nos missions sont essentiellement de type infanterie, devenues les missions PROTERRE. Les missions de la B5 étaient soit au profit de la protection du PCR, soit au profit des TC1 et TC2, soit des missions d'escorte, du contrôle de zone voire de la protection de site sensible. La B5 a également armé une escouade logistique. Occasionnellement, la B5 pouvait servir de plastron au bénéfice des contrôles opérationnels des unités ou pour jouer « l'ennemi » en EXTEL.

Lors de ces exercices, les EM étaient renforcés par des compléments individuels à différents niveaux, avec différents postes à tenir.

La réserve comme toute unité du 12, a pris sa part de missions intérieures : VIGIPIRATE à Calais, Roissy Charles de Gaulle, Paris, et HEPHAÏSTOS en Corse du Nord.

En 2003, commence le recrutement de jeunes issus de la société civile, qui n'ont pas accompli le service national.

En 2007, une 2^{ème} URRP est créée, le REO est alors complété progressivement.

Principaux faits marquants pour les réservistes du 12^e RA :

- Participation à un ANTARES en Champagne avec comme plastron des commandos particulièrement affutés...
- Participation à un ANTARES dans le Limousin avec comme plastron des commandos belges
- Stage commando réserve à Givet
- Participation aux raids régimentaires dans les Vosges du Nord
- Participation au raid régimentaire avant dissolution en Corse.

En 2009, dissolution des 2 UIR au château de Frœschwiller, quelques jours avant la dissolution du Régiment. Comme en 1997, une partie des réservistes du 12^e RA a rejoint la réserve du 2^e Régiment de Hussards...

CNE (R) Denis STUDER

UNE ADAPTATION OPÉRATIONNELLE CONTINUE

L'artillerie fait un retour en force dans le spectre des capacités en vue sur le champ de bataille. De l'Afghanistan à L'Irak, de la Syrie au Mali, les tubes de l'armée française ne cessent de cracher le feu, sous le regard souvent admiratif des alliés. Ce retour en pleine lumière correspond-il à une révolution en cours ou bien notre regard s'est-il simplement posé de nouveau sur une arme de l'ombre toujours active et en adaptation permanente depuis la fin de la guerre d'Algérie ?

L'héritage de la guerre d'Algérie (1954-1962)

Durant la guerre d'Algérie, l'artillerie réalisait des missions de pacification, de destruction des groupes armés du Front de libération nationale (FLN), de surveillance et d'interdiction de franchissement des barrages frontaliers avec le Maroc et la Tunisie. Entre 1954 et 1962, servent en Algérie 33 groupes avec leurs canons, 45 groupes à pied sans matériel, trois groupes, dont deux armes spéciales (620^e et 621^e) et un d'artillerie d'engins (701^e) à la disposition des centres d'expérimentation de Colomb-Béchar, d'Hammaguir et de Reggane. L'artillerie, pionnière dans le combat de grottes avec la Batterie armes spéciales (BAS) du 411^e Régiment d'artillerie antiaérienne (RAA), est partie prenante dans les programmes visant à doter la France de l'arme nucléaire, de missiles et de fusées de conception nationale. Les observateurs d'artillerie avancés sont intégrés aux unités au sol pour conduire et coordonner les appuis-feux. Pour protéger les frontières, l'artillerie détourne des radars de leur usage normal pour détecter les franchissements de nuit et les traiter au canon. Cette situation provoque une forte désorganisation de l'arme, dont les corps se transforment en simples formations d'instruction et de dépôt.

Seules les Forces françaises en Allemagne (FFA) sont épargnées dans cette adaptation forcée au conflit de contre-guérilla. Durant les années 1950, l'armée française – membre de l'OTAN depuis 1949 – remplace progressivement le matériel américain par du matériel de conception nationale, comme les canons de 105 mm triflèches et de 155 mm biflèches modèles 1950. Les canons Bofors de 40 mm sont améliorés en 1954 par l'adoption d'un nouveau système de visée couplé à un système de pointage hydraulique entraîné par un moteur thermique. L'artillerie met en service un radar de Conduite de tir de l'artillerie lourde (COTAL), qui fournit le gisement, le site et la distance de l'objectif à l'appareil de préparation de tir qui pointe les pièces par télécommande. En 1955, l'automoteur avec un canon de 105 mm sur châssis d'AMX13 (105 AU 50) entre en service. Dans l'attente de ses propres vecteurs, la France reste tributaire des États-Unis pour ses missiles. En 1958, pour sa défense antiaérienne de moyenne portée, elle s'équipe du système d'armes Hawk. En 1959, trois groupes d'engins Honest John sont créés pour les FFA. Le 13 février 1960, la France fait exploser sa première bombe atomique dans le désert du Sahara. « Gerboise bleue » change la donne et pousse au développement de forces stratégiques où l'artillerie joue un rôle. Les artilleurs doivent quitter les djebels et les combats de contre-guérilla pour les conflits conventionnels du Centre-Europe.

Adaptation pour un conflit Centre-Europe (1963-1991)

Les conséquences de l'abandon de l'ambition coloniale au profit de celle de la puissance nucléaire provoquent d'importants bouleversements. L'armée française se réadapte pour des opérations en Europe où l'emploi du feu nucléaire stratégique ou tactique doit être pris en compte. La nouvelle organisation s'articule autour du modèle de la division 59 – dotée d'une grande autonomie et d'importants moyens de soutien et de logistique – qui comprend trois brigades. L'artillerie se retrouve aux niveaux corps d'armée, divisionnaire et brigade. Chaque division intègre comme élément organique un régiment d'artillerie lourde et d'engins à deux groupes de deux batteries de canons de 155 mm C, un groupe d'engins disposant de six rampes et d'un groupe antiaérien léger. Chaque brigade est dotée d'un régiment d'artillerie à deux groupes de deux batteries de quatre pièces. En outre, l'artillerie dispose d'unités de réserve générale et d'unités spécialisées (repérage, engins guidés, armes spéciales). Dès 1963, la France reçoit des charges nucléaires tactiques américaines pour ses Honest John. Cette profonde réorganisation s'achève un an plus tard. Le corps d'armée est le niveau d'emploi des feux sol-sol et sol-air et de la mise en œuvre du feu nucléaire. Le général commandant l'artillerie du corps d'armée dispose, en outre, d'un escadron de commandement d'artillerie de corps d'armée à deux batteries. La division possède un commandement de l'artillerie divisionnaire. Les matériels se renouvellent progressivement et se modernisent.

En 1965, l'artillerie antiaérienne réalise un bond technologique en passant du canon au missile. Le missile antiaérien de moyenne altitude Roland, conçu conjointement avec la République Fédérale d'Allemagne (RFA), entre en service et rejoint les missiles Hawk de la défense aérienne. Monté sur un châssis d'AMX30 il dispose d'un radar de guet et d'une visée optique. Les canons Bofors de 40 mm sont remplacés par des bitubes de 30 mm montés sur châssis d'AMX13 pour assurer la protection du champ de bataille à basse altitude. En 1968, ce dernier est amélioré par l'adjonction d'un radar de veille et de télémétrie. L'artillerie sol-sol adopte un nouveau canon de 155 mm automouvant ainsi qu'un canon de 105 mm parachutable italien. En 1966, la France dispose d'un missile de surveillance pour ses capacités d'acquisition : le R20. Agissant sur un itinéraire programmé, il peut réaliser des photos de nuit comme de jour. Le 7 mars 1966, la France du général de Gaulle quitte le commandement intégré de l'OTAN. Sans l'appui du matériel américain (et de ses ogives), la France développe ses propres systèmes d'armes et lance le programme Pluton pour ses missiles nucléaires tactiques. En 1967, l'artillerie se réarticule pour intégrer les nouveaux matériels. L'échelon groupe disparaît. Les unités se transforment en régiments numérotés de 1 à 93. Le radar de surveillance du sol disparaît au profit du Radar d'acquisition et de surveillance des intervalles (RASIT) – qui entre en service en 1972 – et du Radar de tir de l'artillerie de campagne (RATAC) monté sur châssis d'AMX13. En 1973, le lanceur nucléaire tactique Pluton entre en service. Le véhicule lanceur est un AMX30 équipé d'une grue hydraulique pour charger le missile, d'un goniomètre de pointage et d'un calculateur pour fournir les éléments de tir. Les transmissions s'effectuent au moyen d'une chaîne automatisée de calculateurs et de liaisons radio spécialisées et codées. Dans le cadre du plan de dissuasion nucléaire français, le Pluton doit délivrer une frappe d'avertissement sur le corps de bataille adverse avant l'emploi des frappes stratégiques (par les forces aériennes, les silos de missiles ou les sous-marins). La même année, l'armée de Terre se dote du mortier de 120 mm rayé tracté modèle F1, qui occupe toujours une place importante dans son arsenal. L'artillerie est une nouvelle fois réorganisée en 1977. L'échelon brigade disparaît. Le corps d'armée reste l'échelon d'emploi des feux sol-sol, sol-air et de la mise en œuvre du feu nucléaire. Les années 1980 sont synonymes de modernisation des équipements avec le canon automoteur de 155 mm AuF1 à tourelle tournante sur châssis AMX30 et le canon de 155 mm TRF1. La maîtrise des paramètres permettant de réaliser des tirs d'emblée est réalisée par l'adaptation de divers capteurs. Nous pouvons citer la station radar SIROCCO, qui permet de définir les courants aérologiques ou le système ATILA, qui recueille tous les éléments nécessaires au tir, en calcule les éléments, propose les consommations à allouer et les unités à désigner. Une fois validés, les éléments sont transmis aux pièces pour un traitement sous trois minutes. Au niveau de l'acquisition des objectifs, le missile R20 est remplacé en 1981 par le drone CL89. Son trajet est entièrement programmé du départ à la récupération.

La plupart de ces systèmes d'armes connaissent le baptême du feu en Afrique ou durant la guerre du Golfe (1990-1991). Les artilleurs du 11^e Régiment d'artillerie de marine (RAMa) sont engagés lors de l'opération « Tacaud » au Tchad entre 1978 et 1980. Le 31 mai et le 1^{er} juin 1978, les canons de 105 mm HM2 de la 1^{re} batterie réduisent au silence les rebelles du FROLINAT, soutenus par la Libye, à Djedaa. Le travail des observateurs, la coordination des appuis air et sol et la discipline des soldats français permettent de remporter une victoire face à des soldats pourtant mieux armés. En 1983 et 1984, le 11^e RAMa – rattaché à la Force d'action rapide (FAR) – déploie ses batteries dans le cadre de l'opération « Manta » au Tchad. Elle y retourne entre 1984 et 1989 pour l'opération « Épervier ». Dans l'attente d'un missile sol-air de courte portée de fabrication française, les sections de protection sont dotées de missiles américains FIM92 Stinger. Le 10 septembre 1987 est effectué le premier (et seul) tir opérationnel d'un missile sol-air de très courte portée contre un Tupolev Tu22 libyen. En 1990-1991, le 11^e RAMa est déployé en intégralité dans le Golfe pour les opérations « Bouclier du désert » puis « Tempête du désert » contre l'Irak. Les canons de 155 mm TRF1 connaissent leur baptême du feu avec succès. La fin de la guerre froide accélère encore les transformations de l'artillerie française.

De la fin de la guerre froide à la lutte contre- terroriste (1992-2020)

Dès la fin de la guerre froide, l'artillerie s'adapte de nouveau en révisant son organisation et en intégrant de nouveaux matériels. En 1989, le canon de 20 mm antiaérien est remplacé par le missile Mistral de très courte portée. En 1994, le missile Roland est monté sur une plate-forme à roues pour fournir une couverture aérienne de moyenne portée. Au début des années 1990, la France améliore ses canons de 155 mm AuF1 par l'introduction d'une conduite de tir inertielle et d'un navigateur terrestre. Elle adopte les Lance-roquettes multiples (LRM) M-270 américains, livrés pour traiter de larges surfaces avec des

roquettes à sous-munitions. Ils sont couplés au système de traitement automatique des données ATLAS.

Une seule batterie de neuf lanceurs de 12 roquettes chacun peut en une minute tirer une salve de 108 roquettes portant 69 000 grenades capables de neutraliser 700 hectares de terrain.

En 1999, la réorganisation de l'armée de Terre, à la suite de la professionnalisation, entraîne la dissolution de nombreuses unités d'artillerie et le retour aux brigades. La brigade artillerie concentre les LRM et les moyens de lutte antiaérienne. Elle doit être en mesure d'engager sur le terrain des cellules spécialisées pour renforcer les états-majors de force. Le 28^e groupe géographique rejoint la brigade génie. Les régiments de brigades blindées mécanisées sont dotés d'AuF1 ou de TRF1 et doivent aussi servir le mortier de 120 mm en double dotation. Le 61^e Régiment d'artillerie (RA) rejoint la brigade renseignement où il met en œuvre les drones d'observation et d'acquisition de l'armée de Terre. À partir des années 2000, le principe de modularité s'impose. Les appuis sont détachés auprès d'unités interarmes pour remplir leurs missions. Le Groupement tactique artillerie (GTA) devient l'unité d'emploi. Dans les faits, les artilleurs sont détachés auprès de Groupements tactiques interarmes (GTIA).

En 2002, un nouveau système SL2A de localisation de l'artillerie adverse par l'acoustique est mis en service. Relié au système ATLAS canon, il est couplé au radar de contre-batterie COBRA (Counter-battery radar), permettant de localiser en temps réel les batteries adverses jusqu'à 40 kilomètres. Il détecte les départs de coups et les explosions. À partir de 2003, le Système de drone tactique intermédiaire (SDTI) et le Drone de reconnaissance au contact (DRAC) équipent les batteries du 61^e RA. En 2008, le système de Maillage des radars tactiques pour la lutte contre les hélicoptères et aéronefs à voilure fixe (MARTHA) entre en service. La même année, le Camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR) est déployé en Afghanistan. Ce canon de 155 mm mobile et extrêmement précis donne rapidement entière satisfaction pour couvrir la zone de responsabilité française en Kapisa et Surobi. À partir de cet engagement, les Détachements de liaison d'observation et de coordination (DLOC) remplacent les anciens DLO.

Leur mission est la gestion des feux d'appui interarmes à travers la coordination des « effecteurs » dans la 3^e dimension et le contrôle des feux. Ils permettent au chef inter-armes de décider de l'emploi, de la mise en œuvre et du déclenchement des feux en toute connaissance des risques et de pouvoir annuler une frappe à tout moment. Pour ce faire, un Conseiller des appuis feux (CAF) est placé auprès du chef du GTIA et un Officier coordinateur des feux (OCF) auprès de la compagnie interarmes. Les DLOC regroupent le personnel spécialisé dans le guidage aérien et des appuis : les Forward air controllers (FAC) ou Joint terminal attack controllers (JTAC). Ces artilleurs détachés auprès des troupes combattantes pour guider les appuis redeviennent incontournables sur le champ de bataille. En 2015, à la faveur de la nouvelle réforme « Au contact » marquant une remontée en puissance de l'armée de Terre, l'échelon divisionnaire regroupant les brigades réapparaît. Une fois encore, l'artillerie s'adapte au nouveau contexte stratégique, tout en faisant face sur le terrain à de fortes contraintes opérationnelles qui poussent à l'innovation.

Les artilleurs sont déployés dans de nombreuses missions d'interposition ou de maintien de la paix. Les 19 et 30 août 1995, les canons de 155 mm AuF1 du 40^e RA contribuent par des tirs à la levée du siège de Sarajevo. Du Liban au Congo (« Artemis » en 2003), en passant par les Balkans, le Rwanda (opération « Turquoise » en 1994), les Comores (1995) et la Côte d'Ivoire, les artilleurs sont sollicités. À partir de 2001, ils sont engagés sur des théâtres d'opérations de haute intensité en Afghanistan (2001-2014), au Sahel (opérations « Serval » puis « Barkhane » depuis 2013) et au Proche-Orient. Dans le cadre de l'opération « Chammal », le pilier artillerie est fourni par le GTA de la Task Force Wagram. Engagés contre l'État islamique en Irak et en Syrie entre septembre 2016 et avril 2019, huit GTA se succèdent, regroupant 1 100 artilleurs et réalisant plus de 2 500 missions d'appui feu. L'artillerie française contribue de manière décisive à la libération de Mossoul en 2017 et à la réduction des derniers bastions djihadistes en Syrie. L'avenir est l'intégration des matériels indispensables à l'adoption de la brigade SCORPION. Évolution nécessaire pour préparer de potentiels engagements de haute intensité, elle se traduit par l'adoption de nouveaux matériels (Griffon PC ATLAS, mortiers embarqués, observation d'artillerie, etc.). Le 11^e RAMa sera le premier régiment entièrement équipé, avec un objectif de projection en 2021. L'histoire contemporaine de l'artillerie française souligne sa grande polyvalence et consacre le retour au premier plan des armes d'appui indispensables sur le champ de bataille.

Sources : Magasine DSI

Article de Christophe LAFAYE du 08 octobre 2021

HAUTE INTENSITÉ : LA REMONTÉE EN PUISSANCE DE L'ARTILLERIE SERA L'UN DES PROCHAINS CHANTIERS DE L'ARMÉE DE TERRE

4

Engagée en Irak contre l'État islamique (EI ou Daesh) entre septembre 2016 et mai 2019, la « Task Force » française Wagram, avec ses quatre CAESAR (Camions équipés d'un système d'artillerie de 155 mm), effectua plus de 2500 missions de tirs (soit environ 18000 obus tirés). Ce qui laissa craindre des tensions capacitaires.



En effet, soulignant le « suremploi » des 77 CAESAR en dotation dans l'armée de Terre, un rapport parlementaire, publié en 2017, estima que l'engagement en Irak avait « consommé » 35% du potentiel de ce type d'équipement, en raison notamment d'une « usure rapide » des canons.

Selon le document, 27 d'entre-eux étaient alors « **trop usés pour être réemployés avant de lourdes opérations de maintenance** ».

Cela étant, et alors que les canons AUF1 ayant fait leur temps, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-25 prévoit l'acquisition de 32 CAESAR supplémentaires en version « lourde ».

En outre, il est aussi question de mener, dans le cadre d'une coopération avec l'Allemagne, le programme « Common indirect fire system » (CIFS) qui, s'il doit bénéficier d'un financement européen, ne sera pas lancé d'ici 2030... Et d'autres sujets sont en suspens, comme la précision des feux, avec des munitions guidées, l'avenir du lance-roquette unitaire (LRU), dont 13 exemplaires sont mis en œuvre par le 1er Régiment d'Artillerie, ou encore la portée des tirs, laquelle ne cesse d'augmenter.

Aussi, si l'intensité de l'engagement de la TF Wagram contre un ennemi comme Daesh a laissé craindre des tensions capacitaires, qu'en sera-t-il dans le cas d'un combat de « haute intensité » ? Et cela d'autant plus que, comme l'a affirmé le général Pierre Schill, le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) lors d'une récente audition au Sénat, l'exercice Warfighter 2021, qui s'est déroulé aux États-Unis en mars dernier, a mis en évidence, comme s'il en était besoin, l'importance de l'artillerie dans un tel contexte.

« En cas d'engagement majeur, il faudra déployer sur un théâtre éventuellement lointain des forces extrêmement puissantes, du volume d'une division, capables de mener un combat aéroterrestre face à un ennemi à parité en intégrant des unités alliées et la palette complète des appuis », a, dans un premier temps, expliqué le CEMAT aux sénateurs.

Et d'ajouter : *« La couverture de cette action principale, la protection des lignes de communication*

ACTUALITE MILITAIRE

permettant le soutien logistique depuis la métropole et l'accueil des blessés, ainsi que la régénération de pertes demanderont des forces complémentaires robustes. L'ennemi cherchera à s'en prendre à nos arrières.

Il mènera des actions sur notre sol. Dans le scénario d'un engagement majeur, l'armée de Terre aura donc aussi à répondre simultanément au besoin de protection du territoire national, contribuant à la résilience de la Nation ».

Et, toujours dans une telle hypothèse, qui est la *« perspective d'emploi la plus dangereuse »*, une *« division sera engagée dans le cadre d'une coalition face à un ennemi à parité »*, a poursuivi le CEMAT. Or, a souligné celui-ci, *« dans ce type de combat, l'attrition opérée par notre artillerie et la réaction à l'artillerie adverse sont primordiales »*, ce qui fait que les *« besoins en capacités d'artillerie de cette division sont cruciaux, à la fois pour l'artillerie à longue distance et pour celle qui appuie directement les unités au contact »*.

Seulement, si l'armée de Terre a pu préserver – en grande partie – les capacités de ses unités d'artillerie, celles-ci sont réduites « en termes de masse », a admis le général Schill.

Aussi, a-t-il continué, *« ce sera un enjeu de la prochaine LPM, de pérenniser nos capacités, dont le LRU, et de rééquilibrer l'ensemble de la trame artillerie au sein de l'armée de Terre »*. Et une attention particulière devra être donnée à la défense sol-air, qui ne repose plus, aujourd'hui, que sur les missiles à très courte portée MISTRAL (missile transportable anti-aérien léger), notamment mis en œuvre par le 54^e Régiment d'Artillerie (RA), qui a la mission d'assurer la défense anti-aérienne basse et très basse altitude des unités engagées en opération.

Or, comme l'avait rappelé le général François Lecointre quand il était encore chef d'état-major des armées (CEMA), les *« moyens (...) en courte ou en moyenne portée, Crotale et SAMP/T (qui relèvent exclusivement de l'armée de l'Air, nldr), permettent de défendre les bases aériennes et les bases à vocation nucléaire dans le cadre du contrat opérationnel en matière de dissuasion, mais ils ne permettraient pas d'accompagner au combat une manœuvre mobile offensive d'un dispositif terrestre »*.

Qui plus est, la guerre du Haut-Karabakh a fait apparaître de nouvelles menaces, comme celle des drones (et des essaims de drones) ...

Devant les sénateurs, le général Schill a reconnu que l'armée de Terre avait aussi *« baissé la garde sur une autre capacité qui est celle de la défense sol-air »*, en particulier parce que la menace aérienne n'avait pas lieu d'être dans les engagements asymétriques et la contre-insurrection. Seulement, la donne a changé... au point que l'US Army redécouvre la nécessité de s'en prémunir à nouveau.

Aussi, selon le CEMAT, il faut prendre cette défense sol-air *« comme une trame globale qui doit être consolidée pour être capable de s'opposer aux menaces actuelles et émergentes, comme au Haut Karabagh »*. Et de conclure : *« Ce sera une des briques à prendre en compte dans l'élaboration de la prochaine LPM »*.

Références :

ZONE MILITAIRE OPEX 360

Article écrit par Laurent Lagneau le 21 novembre 2021

L'Artillerie, dans un futur proche, l'Arme de la liberté d'action du Chef Interarmes ? ...